

NOSTRADIS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 69 100 EUROS
SIEGE SOCIAL : CHEZ CARREFOUR MARKET
ZONE D'ACTIVITE COMMERCIALE DE L'ARNEDE
30210 REMOULINS
814 394 896 RCS NIMES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DU 10 juillet 2025 | 17:19 CEST

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2025 s'élevant à 282 340 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	282 340 euros
A l'apurement total du compte « Report à nouveau » débiteur	23 987 euros
A la réserve légale, laquelle est ainsi intégralement dotée	6 110 euros
A titre de dividendes à l'associé unique	40 000 euros
Soit environ 57,89 euros par part	

Le solde 212 243 euros
En totalité au compte « Autres réserves » lequel s'élève ainsi à 355 915 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué au siège social, à compter de ce jour et dans les délais légaux.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2025 éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158,3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il est rappelé que :

1. Par principe, les revenus distribués aux personnes physiques domiciliées en France, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU).
Le PFU, aussi appelé « flat tax », consiste en une imposition à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire unique de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, ce qui se traduit par une taxation globale à 30 % prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Les sommes soumises au PFU ne peuvent pas bénéficier de l'abattement de 40 % sur les dividendes d'actions et revenus assimilés.

2. Toutefois, les contribuables y ayant intérêt peuvent toutefois renoncer à cette modalité de taxation et opter pour le barème progressif selon lequel :

- Les revenus distribués sont imposables (après, le cas échéant, application de l'abattement de 40 % sur les dividendes d'actions et revenus assimilés) au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du CGI, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement,
- L'option pour le barème progressif est globale et porte sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits et créances entrant dans le champ d'application du PFU pour l'année concernée. Elle est exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

3. En application de l'article 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut de TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvement sociaux (17,2 %) pour la fraction qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisation et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

Le Gérant associé unique

Monsieur Stéphane GAUTRON

 Stéphane GAUTRON

NOSTRADIS
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 69 100 EUROS
SIÈGE SOCIAL : CHEZ CARREFOUR MARKET
ZONE D'ACTIVITÉ COMMERCIALE DE L'ARNÈDE
30210 REMOULINS
814 394 896 RCS NIMES

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2025

COMPTES ANNUELS

Certifié conforme

Le Gérant associé unique
Monsieur Stéphane GAUTRON

 *Stéphane GAUTRON*

Désignation de l'entreprise : SARL NOSTRADIS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12			
Adresse de l'entreprise : CHEZ CARREFOUR MARKET			30210 REMOULINS		Durée de l'exercice précédent *	12		
Numéro SIRET *					81439489600025	Néant ☐ *		
			Exercice N, clos le, 31012025		N-1 31012024			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2			
			Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AC	30 870	30 870	30 870	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	234 590	18 046	216 544	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	1 113 300		1 113 300	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	200 000		200 000	
		Autres titres immobilisés	BD	BE			1 099 800	
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TO TAL (II)			BJ	BK	1 578 760	18 046	1 560 714	1 357 054
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	31 817		31 817	606
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 042		4 042	1 178
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	90 297		90 297	40 318	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	16 634		16 634	347	
Comptes de régularisation	TO TAL (III)		CJ	CK	142 790		142 790	42 449
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	1 721 550	18 046	1 703 504	1 399 503
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	200 000	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété: *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL NOSTRADIS			Néant ☐ *			
			Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :)		DA	69 100	69 100	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	1 038 700	1 038 700	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	800	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	143 672	143 672	
	Report à nouveau		DH	(23 987)	(8 333)	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	282 340	(15 654)	
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK	2 190		
	TO TAL (I)		DL	1 512 815	1 228 285	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
		Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
	TO TAL (III)		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligataires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	128 279	140 896	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	2 800		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	6 577	3 663	
	Dettes fiscales et sociales		DY	37 427	22 432	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	15 606	4 228	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TO TAL (IV)		EC	190 689	171 218		
Ecart de conversion passif *		ED				
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	1 703 504	1 399 503		
RENVois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
			1D			
			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	75 594	99 344	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL NOSTRADIS								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 324	FB		FC	1 324	868	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	206 599	FH		FI	206 599	20 436	
		FJ	207 923	FK		FL	207 923	21 304	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	8 382		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	6	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	216 307	21 310	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	625	682	
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	50 963	27 410	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 630	644	
	Salaires et traitements *					FY	86 372		
	Charges sociales (10)					FZ	42 410	1 164	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements * (14)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	11 020	7 026	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GB			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC			
						GD			
	Autres charges (12)					GE	5	89	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	193 026	37 015
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	23 281	(15 704)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	272 156		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	272 156	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 961	4 899	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	5 961	4 899	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	266 196	(4 899)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	289 476	(20 604)	

Désignation de l'entreprise SARL NOSTRADIS				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	603	4 973		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	603	4 973		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		24		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	2 190			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 190	24		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 587)	4 949		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	5 549			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	489 066	26 283		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	206 725	41 938		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	282 340	(15 654)		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier			1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			1J			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			1K			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			HX			
	(9)	Dont transferts de charges			RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A1	8 382		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A2	36 458	1 164	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 36 458			A3			
(14)	Dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			A4				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)			HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N				
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				2 190		603		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N				
				Charges antérieures		Produits antérieurs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de : 1 703 504 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 489 066 euros et un total charges de : 206 725 euros, dégageant ainsi un résultat de 282 340 euros.

L'exercice considéré débute le 01/02/2024 et finit le 31/01/2025.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise à leur coût de production, et celles acquises à titre gratuit ou par voie d'échange à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, minoré des rabais commerciaux, remises et escomptes obtenus, majoré des coûts directement engagés pour la mise en état d'utilisation du bien et des éventuels coûts de démantèlement, hors coût des emprunts et frais d'acquisition.

Pour les immobilisations non décomposables, l'entreprise a choisi de conserver la règle de l'amortissement selon la durée d'usage.

Pour les immobilisations décomposables, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation prévue, lorsque celle-ci est significativement différente de la durée d'usage.

Règles et Méthodes Comptables

Les éventuels écarts avec les amortissements fiscaux sont comptabilisés en amortissements dérogatoires.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué et la valeur nette comptable de l'actif est ramenée à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

En cas de comptabilisation d'une dépréciation, le plan d'amortissement est modifié de manière prospective.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les stocks de matières premières, autres approvisionnements et marchandises revendues en l'état sont évalués au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	30 870					30 870
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	174 930					174 930
	instal. agencet aménagement	58 480		1 180			59 660
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	264 280		1 180			265 460
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			1 313 300			1 313 300
	Autres titres immobilisés	1 099 800				1 099 800	
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 099 800		1 313 300		1 099 800	1 313 300
TOTAL		1 364 080		1 314 480		1 099 800	1 578 760

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	5 345	6 997		12 342
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	1 681	4 023		5 704
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 026	11 020		18 046
TOTAL	7 026	11 020		18 046

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/01/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	200 000	200 000	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	31 817	31 817	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 422	3 422	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	620	620	
	Charges constatées d'avances	16 634	16 634	
TOTAL DES CREANCES		252 493	252 493	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	128 279	13 184	58 943	56 152
	Emprunts et dettes financières divers	2 800	2 800		
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 577	6 577		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 970	22 970		
	Impôts sur les bénéfices	5 549	5 549		
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 468	8 468		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	440	440		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	15 606	15 606		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		190 689	75 594	58 943	56 152
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		12 616			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges et Produits constatés d'avance

	31/01/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		16 634	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		16 634	

NOSTRADIS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au Capital Social de
69 100 €

Siège social : Chez Carrefour Market, zone d'activité commerciale De
L'Arnède, 30210 REMOULINS

814 394 896 R.C.S. Nîmes – SIRET 81439489600025 – APE 70.10Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2025

A l'associé unique de la société NOSTRADIS,

I. Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NOSTRADIS relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'assemblée générale conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Fait à Mâcon le 24 juin 2025

GELAS AUDIT

Maud LABORIER

Commissaire aux Comptes

Signé par Maud Laborier
Le 24/06/2025

ID: tx_Y9lZyMbJnQM5

ANNEXE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices, prévue à l'article L.821-57 du Code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/01/2025			31/01/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	30 870		30 870	30 870
	Constructions	234 590	18 046	216 544	226 384
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 113 300		1 113 300	
Créances rattachées à des participations	200 000		200 000		
Autres titres immobilisés				1 099 800	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		1 578 760	18 046	1 560 714	1 357 054
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	31 817		31 817	606
	Autres créances	4 042		4 042	1 178
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	90 297		90 297	40 318	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	16 634		16 634	347
	TOTAL (III)	142 790		142 790	42 449
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 721 550	18 046	1 703 504	1 399 503
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				200 000	
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/01/2025	31/01/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	69 100	69 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 038 700	1 038 700
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	143 672	143 672
	Report à nouveau	(23 987)	(8 333)
	Résultat de l'exercice	282 340	(15 654)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	2 190	
	Total des capitaux propres	1 512 815	1 228 285
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	128 279	140 896
	Emprunts et dettes financières divers (3)	2 800	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 577	3 663
	Dettes fiscales et sociales	37 427	22 432
	DETTES DIVERSES		
TOTAL PASSIF	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 606	4 228
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	190 689	171 218
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 703 504	1 399 503
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	282 340,41	(15 654,44)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	75 594	99 344
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

		31/01/2025		31/01/2024
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 324		1 324
	Production vendue (Biens)			868
	Production vendue (Services et Travaux)	206 599		206 599
	Montant net du chiffre d'affaires	207 923		207 923
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		8 382	
	Autres produits		2	6
	Total des produits d'exploitation (1)		216 307	21 310
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		625	682
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		50 963	27 410
	Impôts, taxes et versements assimilés		1 630	644
	Salaires et traitements		86 372	
	Charges sociales du personnel		5 952	
	Cotisations personnelles de l'exploitant		36 458	1 164
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir		11 020	7 026
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		5	89
	Total des charges d'exploitation (2)		193 026	37 015
	RESULTAT D'EXPLOITATION		23 281	(15 704)

Compte de Résultat 2/2

		31/01/2025	31/01/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		23 281	(15 704)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	272 156	
	Total des produits financiers	272 156	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	5 961	4 899
	Total des charges financières	5 961	4 899
RESULTAT FINANCIER		266 196	(4 899)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		289 476	(20 604)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	603	4 973
	Total des produits exceptionnels	603	4 973
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 190	24
	Total des charges exceptionnelles	2 190	24
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 587)	4 949
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		5 549	
TOTAL DES PRODUITS		489 066	26 283
TOTAL DES CHARGES		206 725	41 938
RESULTAT DE L'EXERCICE		282 340	(15 654)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de : 1 703 504 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 489 066 euros et un total charges de : 206 725 euros, dégageant ainsi un résultat de 282 340 euros.

L'exercice considéré débute le 01/02/2024 et finit le 31/01/2025.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations acquises à titre onéreux sont évaluées à leur coût d'acquisition, celles produites par l'entreprise à leur coût de production, et celles acquises à titre gratuit ou par voie d'échange à leur valeur vénale.

Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, minoré des rabais commerciaux, remises et escomptes obtenus, majoré des coûts directement engagés pour la mise en état d'utilisation du bien et des éventuels coûts de démantèlement, hors coût des emprunts et frais d'acquisition.

Pour les immobilisations non décomposables, l'entreprise a choisi de conserver la règle de l'amortissement selon la durée d'usage.

Pour les immobilisations décomposables, les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée réelle d'utilisation prévue, lorsque celle-ci est significativement différente de la durée d'usage.

Règles et Méthodes Comptables

Les éventuels écarts avec les amortissements fiscaux sont comptabilisés en amortissements dérogatoires.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué et la valeur nette comptable de l'actif est ramenée à sa valeur actuelle. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

En cas de comptabilisation d'une dépréciation, le plan d'amortissement est modifié de manière prospective.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les stocks de matières premières, autres approvisionnements et marchandises revendues en l'état sont évalués au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition des stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douane et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	30 870					30 870
	Constructions sur sol propre	174 930					174 930
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement	58 480		1 180			59 660
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	264 280		1 180			265 460
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations			1 313 300			1 313 300
	Autres titres immobilisés	1 099 800				1 099 800	
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 099 800		1 313 300		1 099 800	1 313 300
TOTAL		1 364 080		1 314 480		1 099 800	1 578 760

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Fonds commercial			
	Autres immobilisations incorporelles			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre	5 345	6 997	12 342
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement	1 681	4 023	5 704
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier			
	Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 026	11 020	18 046
TOTAL		7 026	11 020	18 046

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agent aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

		31/01/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	200 000	200 000	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	31 817	31 817	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 422	3 422	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	620	620	
	Charges constatées d'avances	16 634	16 634	
TOTAL DES CREANCES		252 493	252 493	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	128 279	13 184	58 943	56 152
	Emprunts et dettes financières divers	2 800	2 800		
	Fournisseurs et comptes rattachés	6 577	6 577		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 970	22 970		
	Impôts sur les bénéfices	5 549	5 549		
	Taxes sur la valeur ajoutée	8 468	8 468		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	440	440		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	15 606	15 606		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		190 689	75 594	58 943	56 152
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		12 616			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges et Produits constatés d'avance

	31/01/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		16 634	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		16 634	